

COMITE SYNDICAL DU 20 FEVRIER 2020 A 15H à Pouilly/Charlieu

COMPTE RENDU

Date de convocation : 13/02/2020
Lieu : Siège du SYMISOA – Pouilly/Charlieu

Membres présents (9) :

LAMARQUE Michel	(Charlieu Belmont Communauté)
VALORGE René	(Charlieu Belmont Communauté)
PALLUET Joël	(Charlieu Belmont Communauté)
LABOURET Jean (sup.)	(Charlieu Belmont Communauté)
MALHERBE Pascale	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
CANNET Michel	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
THOMAS Robert (sup.)	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
CHERVIER Bernard (sup.)	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
MONTARDE Daniel (sup.)	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)

Excusés :

ARRIAT Marie-Noële	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
GRISARD Bernard	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
LACROIX Jérémie	(Charlieu Belmont Communauté)
MENICHON Jacky	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
MORIN Alain	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
DAUBARD Christian	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
MATRAY Jean-Luc	(Charlieu Belmont Communauté)
DURIAU Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
AUVOLAT Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)

Autre(s) présent(s) :

DECHAVANNE Céline	(Chargée de mission – SYMISOA)
-------------------	--------------------------------

M. LAMARQUE, le président, accueille les délégués et dresse la liste des excusés. Il aborde ensuite l'ordre du jour.

1- Approbation du compte-rendu du comité syndical du 19 décembre 2019

Le compte rendu n'appelle aucune remarque.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

2- Compte administratif 2019 et affectation des résultats

Le compte administratif 2019 est parcouru en détail (cf document annexé au compte rendu).

Deux précisions sont apportées sur les chiffres :

- c/6465 (cotisations pour assurances du personnel) : montant 2018 (9914€), montant 2019 (12190€). L'écart s'explique par une régularisation de 2416€ de 2018, payée en 2019.
- Opération 1009 (franchissabilité des seuils), c/2181 : le montant de 864€ correspond à des frais de parution au journal officiel pour la consultation relative aux travaux sur le pont à Belmont de la Loire.

Le compte administratif laisse apparaître les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses :	619 873,70	439 012,85
Recettes :	756 939,80	350 772,55
Résultat de l'exercice 2019 :	137 066,10	-88 240,30
Rappel du résultat de l'exercice 2018 :	228 617,18	201 448,45
Part affectée à l'investissement 2018 :	0,00	
Résultat de clôture 2019		
tenant compte du résultat 2018 :	365 683,28	113 208,15
Reports en dépenses (RAR 2019) :		60 404,08
Reports en recettes (RAR 2019) :		94 192,92
Résultats de clôture réels :	365 683,28	146 996,99

Le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité des présents.

Il est proposé d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Report en recettes de fonctionnement : 365 683,28€ au compte 002
- Report en recettes d'investissement : 113 208,15€ au compte 001

Cette affectation des résultats est adoptée à l'unanimité des présents.

3- Compte de gestion 2019

Le compte de gestion 2019 établi par Madame la Trésorière est conforme au compte administratif qui vient d'être adopté.

Le compte de gestion 2019 est adopté à l'unanimité des présents.

4- Budget 2020

La proposition budgétaire est présentée en détail aux délégués (cf. document annexé au compte rendu).

Elle s'établit globalement ainsi :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 010 431,47 euros	1 010 431,47 euros
Investissement	1 013 001,46 euros	1 013 001,46 euros
TOTAL	2 023 432,93 euros	2 023 432,93 euros

Les délégués adoptent le budget 2020 à l'unanimité.

5- Travaux d'effacement du seuil « choulant » (ROE 31203) : modification de la demande de subvention

La délibération initiale portait sur un budget de 21 400€TTC, avec des subventions à solliciter : Agence de l'Eau (80%), Région Bourgogne Franche Comté (20%).

Il est proposé de modifier la demande de subvention, afin d'atteindre le montant minimal de subvention FEDER (soit 15 000€). En accord avec les financeurs, le plan de financement est à modifier : Agence de l'Eau (50%), FEDER Bourgogne Franche Comté (50%). L'enveloppe des dépenses éligibles aux fonds FEDER est également élargie en intégrant la préparation du projet réalisée en interne (valorisation du temps de travail des techniciens du syndicat)

Objet	Description	unité	Quantité	Coût total (€HT)
<i>MAITRISE D'ŒUVRE EN INTERNE (étude + définition du projet + dossiers réglementaires + suivi de chantier)</i>				
Levés topographiques	Réalisés en interne (J. Derigon + E. Fouillet)	J	8	14 381,08
Jaugeages	Réalisés en interne (J. Derigon + E. Fouillet)	J	2	
Négociation avec les riverains	J. Derigon	J	5	
Définition du projet + dossier administratif	Maitrise d'œuvre en interne (phase PRO) + DLE (J. Derigon)	J	20	
Suivi de chantier	En interne (J. Derigon)	J	5	
<i>TRAVAUX (sous-traitant + fournitures + coût équipe)</i>				
Démolition / remise en forme du lit	Intervention d'un pelleteur (sous-traitant)	F	1	3 880,00
Travaux d'accompagnement : Mise en défens des prairies riveraines et plantations				
Fournitures clôtures :	Clôtures électrique	ml	800	3 809,73
Fournitures et terrassement abreuvoir :	Descente aménagée au cours d'eau (sous-traitant)	U	2	1 673,60
Fournitures plantations :	Plants à racines nues	ml	800	2 301,55
Travaux préliminaires (bucheronnage)				
Pose abreuvoirs :	Par l'équipe rivière du SYMISOA	J	3	7 421,82
Pose clôtures :	Par l'équipe rivière du SYMISOA	J	4	
Pose plantations :	Par l'équipe rivière du SYMISOA	J	4	
TOTAL :				

Les délégués approuvent à l'unanimité la mise en œuvre du projet et les demandes de subventions correspondantes.

6- Questions diverses

- Point sur les travaux en cours

L'équipe est actuellement en phase d'entretien : actuellement sur le Chandonnet, elle interviendra ensuite sur le Sornin à La Chapelle/Dun.

L'étude du projet du Bézo à Charlieu (digue + rivière) est en cours :

- Étude digue : diagnostic de l'existant quasi terminé / 1ers scénarios à venir
- Etude renaturation de la rivière lancée le 14 janvier
- Démarche de concertation en cours

Pas d'opposition locale

Collecte des points sensibles à prendre en compte

Mise en évidence de nombreuses démarches locales pouvant être mises en lien (asso, collectivités, établissements scolaires...)

- Prochain copil : 9 mars

Projet de travaux sur le pont communal à La Roche à Belmont

Un imprévu dans la préparation du chantier pourrait modifier le planning des travaux, initialement prévus en juin-juillet 2020.

Etude de restauration de la continuité sur 11 ouvrages du bassin versant (prestataire : CESAME) : le diagnostic des ouvrages est en cours. L'urgence d'intervention sur la buse métallique à Chauffailles est prise en compte.

- Information sur un projet du Département de la Loire sur le Chandonnet

Les délégués sont informés d'un projet de restauration de la continuité du Chandonnet au passage sous la RD39 (lieu-dit Fagot) entre Cuinzier et Arcinges.

Le projet consiste à déplacer le franchissement en le remplaçant par un dispositif type pont en U (libérant le lit de la rivière) et à refaire passer la rivière dans le fond du vallon.

Acquisition foncière potentielle par le CD42 d'une parcelle riveraine, qui serait rétrocédée après travaux à la commune de Cuinzier.

Le prochain comité syndical aura lieu après les élections municipales, très probablement durant la deuxième quinzaine du mois de mai à Pouilly/Charlieu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H30.

Compte rendu affiché le :
27/02/2020

